



## PRÉFET DES ARDENNES

Cabinet  
Bureau de Gestion de Crise,  
de Défense et de Sécurité Nationale

Charleville-Mézières, le 30 décembre 2020

# ALERTE

**Destinataires : Tous les Maires et les Services :** Sous-Préfectures (SEDAN, RETHEL, VOUZIERS), Groupement de Gendarmerie (CORG), Délégation Militaire Départementale, Direction Départementale de la Sécurité Publique, SDIS (CTA), DDT, Conseil Départemental (Routes), DIR Nord, DDCSPP, ARS, DREAL, DSDEN, SAMU, ERDF, GrDF, Orange, SNCF, RTE, VNF, Adrasec 08, COZ

### BULLETIN DE VIGILANCE METEOROLOGIQUE

#### **VIGILANCE METEOROLOGIQUE JAUNE A SURVEILLER POUR NEIGE-VERGLAS Valable du jeudi 31 décembre 2020 à 00h00 au vendredi 1<sup>er</sup> janvier 2021 à 06h00**

Le préfet des Ardennes vous informe que le département des Ardennes a été placé en vigilance jaune neige-verglas avec une situation météorologique à surveiller. Météo France annonce un épisode neigeux pouvant nécessiter une vigilance particulière.

#### Prévisions :

Arrivée dès le milieu de nuit de mercredi à jeudi par le sud-ouest d'une nouvelle perturbation qui donnera de la neige jusqu'à très basse altitude, de manière provisoire en plaine mais de manière plus durable sur les hauteurs dès 250m.

Il est prévu 5 à 7 cm sur le nord des Ardennes, localement 10 cm sur les points les plus hauts du massif ardennais.

Les intensités de neige pourraient atteindre 1 à 2 cm par heure en matinée, temporairement et localement 3 cm par heure sur le nord des Ardennes et près de la frontière luxembourgeoise.

Dans l'après-midi, l'intensité des chutes de neige devrait baisser d'un cran (autour de 1 cm par heure) et la limite pluie-neige devrait remonter légèrement vers 300 m.

En soirée et nuit suivante (de jeudi à vendredi), les chutes de neige se poursuivront en baissant encore en intensité. Elles deviendront aussi plus intermittentes. Avec des températures faiblement négatives, un risque de regel des chaussées mouillées est aussi à craindre en cours de nuit.

#### Conséquences possibles

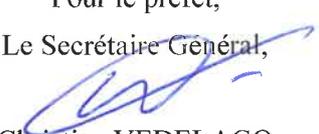
- \* **Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour le département, sont attendus.**
- \* **Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.**
- \* **Les risques d'accident sont accrus.**
- \* **Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.**

## Conseils de comportement

- \* Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
  - \* Privilégiez les transports en commun.
  - \* Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site de Bison Futé.
  - \* Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
  - \* Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
  - \* Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
  - \* Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
  - \* Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
  - \* Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
  - \* N'utilisez pas pour vous chauffer :
    - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
    - les chauffages d'appoint à combustion en continu.
- Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Pour le préfet,

Le Secrétaire Général,



Christian VEDELAGO